

Demande de prélèvement en capital

Le versement est soumis à l'impôt.

Preneur de prévoyance

Nom	_____	Prénom	_____
Rue/no	_____	NPA/localité	_____
Téléphone	_____	Pays	_____
Date de naissance	_____	Etat civil	_____
N° d'assurance sociale	_____	IBAN / no de compte	_____

Date de versement souhaitée max. 3 mois à l'avenir _____

Motif du versement avec indication des documents à soumettre ¹

- Age ordinaire de la retraite** ou jusqu'à cinq ans avant cet âge
 - Copie d'une pièce d'identité du preneur de prévoyance et du conjoint / partenaire enregistré
- Départ définitif de la Suisse**

Les preneurs de prévoyance qui restent obligatoirement affiliés à la prévoyance étatique en cas de vieillesse et d'invalidité lors de leur départ dans un pays de l'UE ou de l'AELE ne peuvent bénéficier que de la partie subobligatoire. L'autorisation de versement pour la partie obligatoire doit être clarifiée par le preneur de prévoyance auprès du fonds de garantie LPP à Berne (www.sfbvg.ch).

 - Attestation de départ du service suisse de contrôle des habitants
 - Si la date de départ remonte à plus de trois mois, une copie de l'attestation de domicile du lieu de résidence actuel (pas plus de trois mois) doit être soumise)
 - Copie d'une pièce d'identité du preneur de prévoyance et du conjoint / partenaire enregistré
- Début de l'activité indépendante en tant qu'activité principale** Versement dans l'année suivant le début de l'activité indépendante seulement
 - Confirmation actuelle de la caisse de compensation AVS ou de la compagnie d'assurance accident
 - Copie d'une pièce d'identité du preneur de prévoyance et du conjoint / partenaire enregistré
 - Dans son occupation principale depuis : _____
 - Adhésion à une institution de prévoyance du 2e pilier Oui Non
- Invalidité** Degré d'invalidité d'au moins 70%
 - Décision actuelle de l'assurance-invalidité fédérale (pas plus de deux ans) ou décompte de rente actuel avec indication du degré d'invalidité
 - Copie d'une pièce d'identité du preneur de prévoyance et du conjoint / partenaire enregistré
- Cessation définitive d'activité en Suisse des transfrontaliers**
 - Confirmation de l'annulation du permis pour frontalier
 - Copie de l'attestation de domicile actuelle
 - Copie d'une pièce d'identité du preneur de prévoyance et du conjoint / partenaire enregistré
- Montant modeste** Les avoirs de libre passage sont inférieurs à la cotisation annuelle du salarié auprès de la dernière institution de prévoyance
 - Si assuré dans une CP, confirmation de la caisse de pension actuelle qu'un rachat n'est pas possible
 - Confirmation du montant modeste par l'ancienne institution de prévoyance
 - Copie d'une pièce d'identité du preneur de prévoyance et du conjoint / partenaire enregistré

¹ La fondation de libre passage de la Zürcher Kantonalbank se réserve le droit de demander des documents et des preuves supplémentaires.

A remplir uniquement par la Fondation de libre passage de la Zürcher Kantonalbank

DEP Oui Non

Domicile fiscal au moment du versement

- Domicile Suisse** La déclaration fiscale est effectuée par la Fondation directement auprès de l'Administration fédérale des contributions
- Domicile à l'étranger** La retenue à la source est prélevée directement par la Fondation

Si, sur la base des documents présentés, des doutes subsistent quant au domicile fiscal, la Fondation de libre passage de la Zürcher Kantonalbank se réserve le droit de prélever des retenues à la source sur le versement.

Adresse de domicile à l'étranger si différente de celle mentionnée dans les coordonnées

Rue/no _____ NPA/localité _____
Téléphone _____ Pays _____
Valable à partir de _____

Transfert sur le compte au nom du client

N° de compte ou IBAN _____
Titulaire du compte _____
Adresse du bénéficiaire _____
(rue, NPA, localité, pays) _____
Nom de la banque ou N° de clearing bancaire _____

Portefeuilles de titres et assurances

La demande de versement comprend l'ordre à la Fondation de libre passage de la Zürcher Kantonalbank de vendre les titres détenus dans le cadre du traitement de cet ordre. Si les titres doivent être vendus immédiatement, veuillez soumettre un ordre de titres distinct.

Signatures

Les motifs de versement ne peuvent être invoqués qu'avec le consentement écrit du conjoint ou du partenaire enregistré.

Le preneur de prévoyance confirme qu'au cours des trois dernières années précédant le versement de la prestation de libre passage, aucun rachat n'a été effectué auprès d'une institution de prévoyance du 2e pilier.

Lieu, Date Signature du preneur de prévoyance

Lieu, Date Signature du conjoint / partenaire enregistré

Zürcher Kantonalbank Signature(s) vérifiée(s) par le conseiller ou effectuée(s) en sa présence

Lieu, Date Signature du conseiller

Envoyer à :

Freizügigkeitsstiftung de la Zürcher Kantonalbank, Case postale, 8010 Zürich